

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter au 2^{ème} Congrès national des Solidarités à dimension européenne les vendredi 2 et samedi 3 février 2024 au Palais des Congrès et de la Culture du Mans.

Riche d'une vie associative dynamique, notamment dans le domaine de la solidarité, la Ville du Mans a œuvré et encouragé les associations à échanger leur expérience et à développer des complémentarités dans le respect de l'autonomie et des valeurs de chacune.

Le 1^{er} Congrès national des Solidarités de 2019 avait pour objectif de répondre à un besoin d'échange transversal à propos des expériences vécues entre les divers acteurs de la solidarité (institutions, associations, etc.), de leurs difficultés rencontrées et de leurs réussites transposables à un autre territoire.

Forte de la réussite de ce 1^{er} Congrès, la Ville du Mans organise un deuxième congrès des solidarités.

Nos attentes feront de ce 2^{ème} rendez-vous un temps d'échange sur la réalité solidaire de nos territoires. Qui mieux que les associations et les CCAS peuvent faire un état des lieux de nos pratiques solidaires et sociales ?

Pour répondre à ces enjeux, notre Congrès fera des propositions pour permettre une construction de réponses aux besoins des populations, servant de base à l'élaboration de politiques publiques solidaire et sociale.

Mettre en avant le rôle et l'engagement des associations et CCAS est une nécessité d'acteurs de terrain.

Nous avons retenu 4 thèmes :

- L'aide alimentaire et la qualité ;
- Le handicap-inclusion ;
- L'insertion ;
- L'engagement ;

avec en fil rouge la problématique : « *Solidarité et Transversalité : où en sommes-nous ?* »

Notre but et volonté est de faire remonter nos propositions aux décideurs politiques, Députés Sénateurs et Députés Européens.

Nos associations nationales et européennes, les solidarités, l'action sociale, les politiques publiques sociales se mesurent et se construisent aussi à l'échelon européen : je suis certain que vous participerez à cette nécessité de faire connaître nos actions, propositions et engagements locaux.

La Solidarité ne se décrète pas, elle se construit.

Pour vous inscrire au Congrès et avoir des renseignements supplémentaires, merci de nous contacter à : congresdessolidarites@lemans.fr

Merci de diffuser amplement cette invitation dans votre réseau.

Solidaire "Mans"



Yves CALIPPE

Adjoint au Maire à l'Action Sociale et aux Solidarités
Président Délégué du CCAS